

10 lois qui ont fait progresser la condition féminine



Le 26 novembre 1974, Simone Veil monte à la tribune de l'Assemblée nationale pour défendre une loi historique, la légalisation de l'avortement, un sujet ultra-sensible. Elle va faire face à des adversaires déchaînés, dans un climat d'une brutalité inouïe.

La "loi Veil", est promulguée le 17 janvier 1975, autorisant l'IVG pour cinq ans.

L'autorisation sera rendue définitive par la loi du 31 décembre 1979. Avant ce combat, d'autres lois ont profondément changé la vie des Françaises.

Depuis le droit de vote en 1944, en passant par la contraception en 1967 ou encore le partage de l'autorité parentale en 1970.

Suivront également la loi instaurant le divorce par consentement mutuel en 1975, la loi Roudy en 1983 ou encore la loi de 2010 contre les violences faites aux femmes.

http://www.huffingtonpost.fr/2014/11/26/droits-des-femmes-legalisation-avortement-egalite-salariale-divorce-par-consentement-salaire-condition-feminine_n_6200638.html?ir=France